



## 26725 - Elle procède par erreur à la lapidation des djamra savant l'heure

---

### question

Que doit faire celui qui procède à la lapidation des djamra en milieu de matinée au lendemain de la Fête avant d'apprendre que c'est en début d'après-midi qu'il faut le faire ?

### la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Celui qui procède à la lapidation des djamra au lendemain de la Fête avant midi et ne se ressaisit qu'au 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jour, doit reprendre l'acte dans l'après-midi du 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> jour avant de procéder à la lapidation prévue le jour même où il s'est souvenu de son erreur. S'il ne se souvenait qu'après le coucher du soleil de la 4<sup>e</sup> journée, il ne procède pas à une lapidation de rattrapage. Mais il doit faire un sacrifice expiatoire au profit des pauvres du sanctuaire (mecquois).

Allah est le garant de l'assistance. Puisse Allah bénir et saluer notre prophète Muhammad, sa famille et ses compagnons.